

# Compte rendu de la réunion du conseil du SIVOS du 30 août 2021 à 18h

---

03 mars 2021 | 10h00 – 11h20 | Mairie de Pressangy l'Orgueilleux

Réunion organisée par	Gaëlle LE LAN LE LUYER	Participants :
Type de réunion	Conseil du SIVOS	Thibaut BEAUTE
Animateur	Gaëlle LE LAN LE LUYER	Pascale BILLARD
Secrétaire	Laurine DUFOURT	Pascal MAINGUY
		Marc WECKSTEIN

## SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

### Courrier de M. BEAUTE :

- Echange autour de la communication en interne du SIVOS. Les membres de la mairie de Notre dame de l'Isle demande de plus d'informations sur les démarches effectuées.
- Dali BEAUFREMEZ : RIFSEEP annulé (décision prise sans échanges préalable en réunion de SIVOS)  
Le RIFSEEP : suite aux entretiens annuels, attribué en fonction du service rendu.

### Préparation de la rentrée :

#### Du 2 septembre au 31 octobre 2021 :

- **Garderie du matin (7h-8h30)** : par Mme TOURON et Mme BEAUFREMEZ
- **Garderie du soir (16h30-19h15)** : par Mme TOURON (jusqu'à 19h) et Mme BEAUFREMEZ (jusqu'à 19h15)
- **ATSEM pour la classe de Petite section / Moyenne section** : du 2 sept au 7 juillet 2022 : de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h30 (contrat aidé). Elle effectuera 30 min de ménage dans la classe de 17h00 à 17h30.
- **Contrat de Marie Pierre TOURON** (garderie du matin, classe MS/CP, cantine, garderie soir) de 7h à 8h30 puis 9h à 10h45 11h à 14h15 16h30 à 19h00. Le contrat se terminera le 30 octobre.
- **Contrat de Kathy LEGER** (la cantine) : 11h à 14h15
- **Contrat de Dali BEAUFREMEZ** (garderie du matin, cantine, garderie du soir) de 7h à 8h30 puis 11h à 14h15 puis 16h30 à 19h15

Du 1<sup>er</sup> novembre au 7 juillet 2022 :

- **Garderie du matin (7h-8h30)** : Mme BEAUFREMEZ
- **Garderie du soir (16h30-19h15)** : par Mme LEGER (jusqu'à 19h) et Mme BEAUFREMEZ (jusqu'à 19h15)
- **ATSEM pour la classe de Petite section / Moyenne section** : du 2 sept au 7 juillet 2022 : de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h30 (contrat aidé). La candidate a un CAP petite enfance et a déjà travaillé en tant qu'ATSEM.
- **ATSEM** (accompagnement bus, classe MS/CP, cantine) de 8h30 à 14h00. Contrat aidé à partir du 1<sup>er</sup> novembre.
- **Contrat de Kathy LEGER** (la cantine) : 11h à 14h15 puis 16H30 à 19h00
- **Contrat de Dali BEAUFREMEZ** (garderie du matin, cantine, garderie du soir) de 7h à 8H30 puis 11h à 14h15 puis 16h30 à 19h15

La présidente du SIVOS a fait la demande à Dynamic'emploi pour le contrat du transport du 11h30 à 13h30.

Le ménage de l'école par la femme de ménage de la mairie.

Aide de financement par Pôle emploi des contrats aidés à la hauteur de 60 % des salaires.

---

Décision :

### Questions diverses :

- Demande de dérogation d'un élève de primaire de Port-Mort (classe de CE2) pour venir à l'école de Notre dame de l'Isle : en attente du retour de la mairie de Port Mort. (charge supportée par le SIVOS)  
Le SIVOS ne demandera pas de compensation financière à la mairie.
- Ligne téléphonique à la cantine qui fonctionne, et est référencé auprès des pompiers.
- Dissolution du SIVOS : la mairie de Pressagny l'orgeuilleux apportera une réponse en fin d'année (au 31 décembre)  
Mr BEAUTE réitère ses propos : « s'il y a une dissolution du SIVOS, il y aura une dissolution du regroupement scolaire ».
- Toujours la mise en place des serviettes en papier
- Photocopieurs : prise en charge par les mairies
- Kit hygiène, vaisselle : acheté
- Pour les gouters : en lien avec l'Épicerie Vivecco (« Momo »). Les gouters seront livrés.
- De bons retours de la cantine
- La présidence travaille sur des supports pour les agents : cahier d'incident et des protocoles